

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro CCDC_240705_062

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ROUVIER DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À LA RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES EN BORD ET TRAVERSÉE DE LERGUE À LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de cinq-millions-cinq-cent-trente-huit mille euros Hors Taxes (5 538 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 15 mai 2024 relatif au marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées en bord et traversée de Lergue à Lodève

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure le marché relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées en bord et traversée de Lergue à Lodève avec la Société À Responsabilité Limitées (SARL) ROUVIER, ZAE Le Capitoul, route de Montpellier, 34700 Lodève,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix : les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élève à cent-soixante-et-quatorze-mille-huit-cent-soixante-dix euros cinquante-et-un centimes Hors Taxes (174 870,51 € HT), soit deux-cent-neuf-mille-huit-cent-quarante-quatre euros soixante-et-un centimes Toutes Taxes Comprises (209 844,61 € TTC),

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondante au budget assainissement collectif, chapitre 21, article 21532,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20240705-lmc112024-AR-1-

1

Date de télétransmission : 05/07/24

Date de publication : 10/07/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le cinq juillet deux mille vingt-quatre,

Le Président
Jean-Luc REQUI

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales.....	5
3.1 - Objet.....	5
3.2 - Mode de passation.....	5
3.3 - Forme de contrat.....	5
4 - Prix.....	6
5 - Durée et Délais d'exécution.....	6
6 - Paiement.....	7
7 - Avance.....	7
9 - Signature.....	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme: Communauté de Communes Lodévois et Larzac - Service intercommunal des eaux du Lodévois et Larzac

Représentant de l'organisme acheteur : Nom de l'organisme : Communauté de Communes Lodévois et Larzac - Service intercommunal des eaux du Lodévois et Larzac

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Maître d'oeuvre : CCE&C _ Conseil Ingénierie Expertise

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	M. ROUVIER Michel
Agissant en qualité de	gérant

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la sociétéSARL ROUVIER..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	SARL ROUVIER
Adresse	ZAE Le Capitoul Route de Montpellier 34700 Lodève
Courriel	contact@rouviertp.fr
Numéro de téléphone	04 67 44 30 03

Numéro de SIRET	351 889 241 00011
Code APE	4312A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR51351889241

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Travaux pour la réhabilitation de réseaux d'eaux usées en bord et traversée de Lergue.

Les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Gestion des eaux de la Lergue
- Réalisation d'un seuil en enrochements liaisonnés
- Pose de réseaux d'eaux usées en PEHD
- Protection de berge en génie mixte

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires sont précisés dans le tableau ci-après :

pour la solution de base ¹ :

Montant HT	:	174 870,51.....	Euros
TVA (taux de%)	:	34 974,10.....	Euros
Montant TTC	:	209 844,61.....	Euros
Soit en toutes lettres	: Deux cent neuf mille huit cent quarante-quatre euro et soixante et un centimes		
.....			

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée du marché s'étend de la notification du contrat à la fin de la garantie de parfait achèvement. Les délais d'exécution ne pourront pas être supérieurs aux délais maximums indiqués dans le tableau suivant :

Périodes/phases	Délais sur lesquels l'entreprise s'engage (jours calendaires)	Délai maximum (jours calendaires)	Date de démarrage envisagée
D1 : Délai période préparation	28 jours calendaires	28 jours	Date de notification du marché (24 Juin 2024)
D2 : Délai travaux - phase 1	28 jours calendaires	28 jours	19/08/2024
D3 : Délai travaux - phase 2	21 jours calendaires	21 jours	16/09/2024
D4 : Délai travaux - phase 3	7 jours calendaires	7 jours	01/12/2024
D5 : Délai total maximal d'exécution	84 jours calendaires	84 jours	Date de notification du marché (24 Juin 2024)

Une préparation des travaux de la phase 1 pourra débuter au mois de Juillet afin de limiter l'intervention sur le mois de Septembre.

Les travaux compris dans chaque phase sont précisés au CCTP.

NB : en précision de l'article 28 alinéa 1 du CCAG Travaux :

- La période de préparation est de maximum 28 jours calendaires.

Elle est contractuelle, c'est-à-dire qu'en cas de retard dans la remise des documents attendus, les pénalités prévues au CCAP s'appliquent. Ces délais courent à compter de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation

Les attendus et les sous délais sont fixés au CCTP.

- **Le délai d'exécution des travaux pour chaque phase court à partir de de la date de signature de l'ordre de service de démarrage de la phase donnée.**

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ' :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45000000-7	Travaux de construction
45252125-0	Travaux d'enrochement
45231112-3	Installation de réseau de conduites

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

La présente offre est acceptée

A
Le
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du
.....

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			